

Plus de nature près de chez moi

La ville est perçue par beaucoup comme un espace hostile à la nature, voire un milieu anti-nature. Si les Français reconnaissent volontiers que la qualité de la vie s'est améliorée depuis les années 1990, ils déplorent de ne pas avoir suffisamment d'espaces verts à proximité de leur logement. C'est l'un des faits marquants de l'urbanisme actuel : les Français manifestent clairement leur quête de verdure d'autant plus qu'ils vivent dans une grande ville. Les ménages résidant en immeuble collectif ressentent plus que d'autres l'absence de nature. Par rapport à un ménage habitant en maison individuelle dotée d'un jardin, la différence est significative.

La dernière enquête disponible réalisée par le bureau d'études Tremplin-Protocoles, en 2003, confirme cette lame de fond : 84 % des Français estiment qu'il faut créer davantage de jardins et de parcs en milieu urbain. Quelles que soient les enquêtes d'opinion effectuées, la présence d'un jardin demeure le premier équipement public spontanément cité par les personnes interrogées pour améliorer la qualité de vie en ville.

Donnez-nous des squares quotidiens

Les citoyens plébiscitent les squares de proximité. C'est l'un des enseignements tirés d'une enquête téléphonique réalisée en 2002 auprès de 305 habitants de la communauté urbaine de Lyon, âgés de 18 ans et plus. L'enquête "Certu" a été l'occasion d'obtenir une photographie de "la demande sociale de nature à l'échelle d'une grande ville" allant des squares, parcs urbains, jusqu'aux espaces naturels et ruraux.

Le square est une valeur sûre : la moitié des personnes interrogées déclare aller régulièrement dans un square, quasi quotidiennement (54 %). La promenade est le premier motif de visite évoqué (40 %), et assez loin derrière, les riverains accompagnés d'enfants sont attirés par les aires de jeux (26 %). Le trajet "domicile-square" est vécu comme un itinéraire de promenade à part entière, complémentaire du square, favorisant l'activité physique et la détente. Le temps de déplacement qu'un citadin est prêt à consentir pour se rendre dans un square est de l'ordre de 10 minutes : 7 visiteurs sur 10 y consacrent entre 1 et 10 minutes de trajet. Ce budget-temps de 10 minutes permet de mesurer le rayon d'attractivité d'un square, la marche étant le mode privilégié de déplacement pour aller au square. Les squares doivent donc être localisés au cœur des îlots denses, et à intervalle de 500 mètres les uns des autres. Au-delà de 10 minutes de temps de trajet, la voiture est préférée à la marche. L'équilibre "piéton-voiture" s'opère aux alentours de 2000 mètres, le budget-temps de déplacement étant alors limité à 40 minutes, c'est-à-dire qu'une moitié des visiteurs vient à pied et l'autre en voiture.

Le square séduit les ménages de la ville-centre avec de jeunes enfants, mais aussi les lycéens et les étudiants. La fréquentation d'un square est fortement tributaire des rythmes scolaires et des conditions météorologiques. La demande de square est d'autant plus forte que l'on s'élève dans les classes d'âge ; les personnes âgées estiment particulièrement ce modèle d'espace vert (62 %). Le square est un espace vert multifonctionnel ; il est à la fois un lieu de détente et de promenade, un terrain de jeux, une aire de pique-nique, une salle de lecture en plein air. Il est avant-tout un lieu d'échanges, de discussions et de rencontres, un salon de verdure où les riverains viennent rompre l'isolement et renforcer les liens sociaux. Certains usagers vivant à deux pas d'un jardin public le considère d'ailleurs comme un jardin privatif dans lequel ils conversent avec leurs voisins de palier et reçoivent leurs amis.

Cachez-moi cette ville que je ne saurai voir

Si le square est un équipement populaire de la ville dense, un parc urbain reste une pièce maîtresse du réseau vert d'une ville. Quel que soit le style paysager d'un parc, celui-ci recueille d'excellents taux de satisfaction des visiteurs qui s'échelonnent de 70 % à 90 % selon les études consultées (satisfaisant à très satisfaisant). Un parc en position centrale est un équipement très prisé des habitants de la ville-centre, notamment les jours travaillés durant lesquels il fonctionne à la manière d'un square de proximité. En fin

d'après-midi et en soirée, un parc connaît une fréquence d'utilisation plus importante qu'un square. Et plus encore le week-end, car il attire les habitants de la ville pavillonnaire et des communes périurbaines.

Un parc urbain regroupe un panier d'attributs, c'est-à-dire des qualités fonctionnelles et symboliques qui sont appréciées et recherchées des visiteurs. Dès qu'un parc réunit quelques aménagements ludiques, il séduit un large public. Les équipements d'accueil (plaines de jeux, grands toboggans, animaux de la ferme) et les installations sportives (terrains de basket, skate-parc, pistes cyclables) sont des aménagements très sollicités des enfants et des adolescents. Compte tenu que ces derniers sont souvent des prescripteurs de sortie dominicale, un parc disposant de l'un de ces équipements spécialisés a une meilleure attractivité en direction des familles et des adolescents.

La marche reste l'activité favorite des usagers ; on vient au parc avec la ferme intention de se promener. La promenade est un moyen de se détendre et de contempler le spectacle de la nature. Marcher dans un parc s'avère un plaisir pour beaucoup : stimulant, tonique et vivifiant. Plus la surface d'un parc est grande, plus il est capable d'offrir une surface végétale importante, et plus le parc attire de visiteurs venus de loin. Un parc gagne en attractivité lorsque les aménagements paysagers sont agencés selon une conception simple, accentuée par des évocations campagnardes, plutôt que dirigée vers un style ornemental, décoré ou minéral.

Un parc est également porteur d'attributs symboliques, autrement dit un éventail de qualités associées à la nature. Il est évidemment calme, à l'écart du bruit et de l'agitation de la ville. De l'intérieur du parc, l'environnement urbain ne doit pas être visible, ce qui fait du parc un espace public situé hors de la ville. Si le parc est par nature un endroit calme, il est immédiatement assimilé à un lieu propre, sans déchet ni pollution. Les attributs "*calme et propre*" sont des valeurs symboliques de la tranquillité d'un parc. Un site paisible et soigné est foncièrement un lieu sûr et rassurant.

Dans l'imaginaire du public, un parc urbain correspond à une "île verdoyante" composée d'arbres et de pelouses dont la mise en scène rehausse les bons côtés de la nature : apaisante, aimable et agréable. Le parc incarne "*le petit coin de nature*" de la ville. En termes de représentation sociale, ce petit bout de verdure est un lieu de nature détaché de la ville, une enclave située à l'écart de l'agitation urbaine. Ce havre de paix jouit d'une position extra-territoriale : il est "hors la ville". Par voie de conséquence, il doit être calme, tranquille et dépourvu de tension sociale. D'où l'importance de mettre en valeur les évocations de nature bucolique et de soigner le couple "*calme et propreté*" afin de créer des espaces verts apaisants qui répondent aux attentes des citoyens.

Emmanuel BOUTEFEU

Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU)

Pour en savoir plus

BOUTEFEU Emmanuel, 2005, *La demande sociale de nature en ville, enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*, Editions PUCA-CERTU, 85 pages.